

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	12 (1937-1938)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Séance de rentrée de la faculté des lettres de l'université de Lausanne tenue à l'aula de l'université
<b>Autor:</b>	Bonnard, G.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870054">https://doi.org/10.5169/seals-870054</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SÉANCE DE RENTRÉE  
DE LA FACULTÉ DES LETTRES  
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
TENUE A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ

---

I

DISCOURS DE M. LE PROFESSEUR G. BONNARD  
*Doyen de la Faculté*

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs,

Le 18 octobre 1837 arrivait en notre ville un homme encore jeune — il n'avait pas 33 ans — et déjà célèbre, l'écrivain Charles-Augustin Sainte-Beuve. Cédant aux instances de quelques amis vaudois, il venait donner à notre Académie un cours sur un sujet qui depuis des années lui tenait à cœur, les Solitaires de Port-Royal... Le lundi 6 novembre, en une salle où nous aurions aimé vous réunir si les transformations récentes de notre ancienne maison de la Cité ne l'avaient diminuée de moitié, il faisait, en présence du recteur de l'Académie, Jean-Jacques Porchat, sa première leçon, devant un public de professeurs, de magistrats, de Lausannois et de Lausannoises que l'amour des lettres, ou la curiosité, avait attirés, devant surtout de nombreux étudiants, y compris ceux de première et deuxième années, qu'aujourd'hui nous appellerions des gymnasiens.

L'œuvre qui devait sortir du cours ainsi commencé, et qui ne s'acheva qu'avec la fin du mois de mai 1838, après quatre-vingt-deux leçons, l'*Histoire de Port-Royal*, est non seulement l'une des œuvres maîtresses du critique Sainte-Beuve, mais l'une des œuvres capitales de notre littérature.

Avant de se mettre à une première rédaction de son *Port-Royal*, à l'occasion du cours qu'il donna en notre Académie, Sainte-Beuve avait, vous le savez, fait œuvre de poète et de romancier, aussi bien que de critique. Il se considérait alors comme un poète plus encore que comme un critique. Et plus tard, il aimait même à voir en ses articles de jeunesse un appendice à son œuvre de poète élégiaque et de romancier. Le *Port-Royal* qu'il professa en une année académique lui révéla son propre génie. Il comprit que tous ses dons faisaient de lui essentiellement un analyste, un peintre des hommes qui se sont exprimés par la plume. Il renonça dès lors à publier des vers ou des fictions, et devint de plus en plus le critique par excellence. De ce point de vue, son séjour à Lausanne, son cours sur *Port-Royal* marquent une étape décisive dans sa vie d'écrivain... S'il avait publié son cours tel qu'il l'avait prononcé, son *Port-Royal* n'aurait peut-être pas été l'œuvre majeure qu'il devint. Mais il le reprit, le publiait lentement, le laissant bénéficiaire de tout l'élargissement de son expérience, de toute la maturation de son talent. Et quand *Port-Royal* fut achevé, il était devenu ce qu'il est resté : l'une des deux salles essentielles de cette merveilleuse galerie de portraits à laquelle Sainte-Beuve ne cessa d'ajouter jusqu'à sa mort.

Mais l'*Histoire de Port-Royal*, née à Lausanne, formée sous les yeux de ceux de qui nous descendons, n'est pas seulement une date importante dans la carrière du plus pénétrant des critiques, elle est une date dans l'histoire des lettres françaises et même de la pensée humaine. Sur son cachet, Sainte-Beuve avait fait graver un seul mot : *Truth*. « Vérité », telle était sa devise. Avant lui, le critique littéraire ou ne portait que des jugements esthétiques, ou, s'il cherchait à expliquer les auteurs et leurs œuvres par l'histoire, se contentait de généralités le plus souvent sommaires. Avec son *Port-Royal*, c'est la méthode de l'observation attentive, de l'analyse scrupuleuse, c'est le désir passionné de débrouiller l'écheveau de sentiments et d'idées dont se tisse la vie d'une âme d'homme, que Sainte-Beuve fait entrer dans l'étude des œuvres littéraires. Il entend saisir un

aspect du réel comme personne avant lui n'avait su le saisir. Il poursuit avec obstination la vérité sur l'homme et son milieu. Après lui, un Laharpe, un Villemain ne se conçoivent plus. Et c'est en définitive de lui que dérive dans une très large mesure l'étude des œuvres littéraires telle qu'elle est encore comprise de nos jours dans la plupart des facultés de lettres.

Œuvre maîtresse d'un très grand écrivain, œuvre capitale dans l'histoire de la critique littéraire, ce sont là des titres qui justifieraient en toute faculté des lettres la commémoration du centenaire du *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Mais si notre Université s'est sentie obligée, non seulement de célébrer ce centenaire, mais de donner à cette célébration une certaine ampleur, c'est parce que, fille de l'Académie où professa Sainte-Beuve il y a cent ans, elle peut revendiquer l'honneur d'avoir été pour quelque chose dans la naissance du chef-d'œuvre. Sainte-Beuve lui-même ne l'a-t-il pas reconnu quand, en 1840, il en dédiait le premier volume à ses auditeurs de Lausanne en ces termes :

A MES AUDITEURS DE LAUSANNE  
PENSÉ ET FORMÉ SOUS LEURS YEUX,  
CE LIVRE LEUR APPARTIENT.

Mais si nous revendiquons l'honneur pour notre ville et notre Université d'avoir présidé à la naissance du *Port-Royal*, nous éprouvons surtout à l'égard du grand écrivain qui, il y a cent ans, nous apporta les prémisses de son labeur, des sentiments de vive et durable reconnaissance. Car il est certain que sa présence parmi nous, les leçons fécondes qu'il a professées dans l'auditoire de la Cité, l'ouvrage célèbre qui en est sorti, ont jeté sur notre Haute Ecole, sur notre ville et sur notre patrie vaudoise un lustre précieux. Et nous lui sommes reconnaissants aussi de l'amitié qu'il a eue pour nous autres Vaudois, de l'affection dont il s'est épris pour notre pays, affermissant ainsi les liens spirituels qui nous unissent à la France, puisque, français de langue, la littérature de langue française est notre tout entière.

Cette reconnaissance, un siècle après l'événement, notre Université ne peut la témoigner à celui dont nous honorons aujourd'hui le souvenir, à Sainte-Beuve lui-même. Sans doute, lui qui, en 1840, se déclarait très flatté et très honoré du titre de professeur honoraire à l'Académie de Lausanne que le Conseil d'Etat, notre haute autorité exécutive, lui avait décerné, aurait-il apprécié à sa juste valeur un témoignage de reconnaissance émanant directement de l'Académie, tel qu'eût été un diplôme de docteur *honoris causa*. Mais, ne pouvant décerner ce grade honorifique à Sainte-Beuve lui-même, nous avons estimé que c'était encore témoigner notre gratitude et notre admiration à l'auteur du *Port-Royal* que de le décerner à celui qui, depuis de longues années, s'est constitué le secrétaire posthume de Sainte-Beuve... J'ai nommé M. Jean Bonnerot.

Poète et musicien, vous avez su, Monsieur, plier un tempérament d'artiste aux travaux d'érudition les plus difficiles. Et dans ces travaux vous avez déployé la patience la plus inlassable, une ferveur de recherche sans cesse renouvelée, une abnégation, un effacement devant l'œuvre à mener à bien, qui sont — vous me permettrez de vous le dire — de très hautes vertus. Et ces vertus vous les consacrez depuis plus de dix ans à deux monumentales entreprises : une édition annotée de toute la correspondance de Sainte-Beuve et une bibliographie de l'œuvre du critique. Vous êtes d'ores et déjà le savant le plus averti pour tout ce qui touche à la vie et à l'œuvre de Sainte-Beuve.

Ce sont là, Mesdames et Messieurs, les raisons pour lesquelles, *Sur la proposition du Conseil de sa Faculté des lettres, à l'occasion du centenaire du cours sur Port-Royal professé au sein de l'Académie dont elle est issue, l'Université de Lausanne confère par les présentes à M. Jean Bonnerot à Paris, bibliothécaire en chef à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le grade de docteur ès lettres honoris causa, pour témoigner son admiration à l'éditeur de la correspondance comme au bibliographe de l'œuvre de Sainte-Beuve et traduire la reconnaissance du Pays de Vaud à l'érudit qui fait revivre un passé révéré.*

---